

PROGRAMME D'ACTIVITÉ ET BUDGET PRÉVISIONNELS 2020

*approuvés par la Clin Paluel-Penly
en séance plénière
du 03/03/2020*



CLIN

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION NUCLÉAIRE

Depuis le 14 mai 2009, la Clin de Paluel-Penly est conforme à la loi n°2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (loi TSN).

La Clin de Paluel-Penly est chargée d'une mission principale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement.

Le rôle des commissions locales d'information (Cli) a été confirmé et réaffirmé en 2012 par la transposition de la loi TSN dans le Code de l'Environnement (articles L125-17 à L125-33), et en 2015 par l'article 123 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (loi TECV), promulguée le 17 août 2015.

Conformément à l'article R 125-68 du code de l'environnement, la Clin doit établir chaque année un programme d'activité et un budget prévisionnel.

Ces documents doivent ensuite être transmis par le président de la commission au Préfet ainsi qu'à l'Autorité de Sûreté Nucléaire et sont rendus publics.

A cet effet, le présent rapport a pour objet de vous présenter le programme prévisionnel d'activité 2020 ainsi que le budget prévisionnel correspondant.

SOMMAIRE



I. PROGRAMME D'ACTIVITÉ PREVISIONNEL 2020	5
LES SUJETS PHARES 2020	5
A. VOLET COMMUNICATION	8
1. <i>L'information du public</i>	8
2. <i>Intervention de la Clin auprès des élèves de 5ème</i>	11
3. <i>Nouvelles actions et projets à développer</i>	12
B. VOLET ÉTUDE ET EXPERTISE.....	14
1. <i>Émission d'avis de la commission après consultations</i>	14
2. <i>Suivi de l'activité des centrales</i>	15
3. <i>Développer l'expertise des membres de la commission</i>	16
II. BUDGET PREVISIONNEL D'ACTIVITE 2020	20

GLOSSAIRE

A.N.C.C.L.I. : Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information

A.S.N. : Autorité de Sûreté Nucléaire

A.S.R. : Arrêt pour Simple Rechargement

C.L.I.N. : Commission

C.N.P.E. : Centre Nucléaire de Production d'Électricité

C.R.P.M.E.M. : Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Normandie

D.A.R.P.E. : dossier de déclaration de Demande d'Autorisation de Rejets et de Prélèvements d'Eau et aux rejets d'effluents liquides et gazeux

D.C.I. : Direction de la Communication et de l'Information

D.U.S. : Diesel d'Ultime Secours

E.C.S. : Évaluation Complémentaire de Sûreté

E.P.R. : réacteur pressurisé européen (European Pressurized Reactor)

I.F.F.O.-R.M.E. : Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement

I.N.B. : Installation Nucléaire de Base

I.N.E.S. : International Nuclear Event Scale

I.R.S.N. : Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire

L.A.V.D. : Laboratoire Agro-Vétérinaire Départemental

P.P.I. : Plan Particulier d'Intervention

R.E.P. : Réacteur à Eau Pressurisée

S.D.I.S. : Service Départemental d'Incendie et de Secours

T.E.C.V. : Transition Énergétique pour la Croissance Verte

T.S.N. : Transparence et Sûreté Nucléaire

V.P. : Visite Partielle

V.D. : Visite Décennale

I. PROGRAMME D'ACTIVITÉ PREVISIONNEL 2020

EN RÉSUMÉ :



Campagne de relance de distribution des comprimés d'iode

COMMUNICATION

2 réunions publiques d'information

Interventions auprès des élèves de 5ème

2 Clin Infos n°15 et 16

Construire de nouvelles actions

Mise à jour du dépliant d'information

EXPERTISE

Accompagnement des inspections de l'ASN

Analyses radiobiologiques

Participation à l'exercice national

Projet Openradiation

RÉUNIONS DES MEMBRES

2 réunions de bureau

2 séances plénières

Commissions communication

Commissions techniques et visites

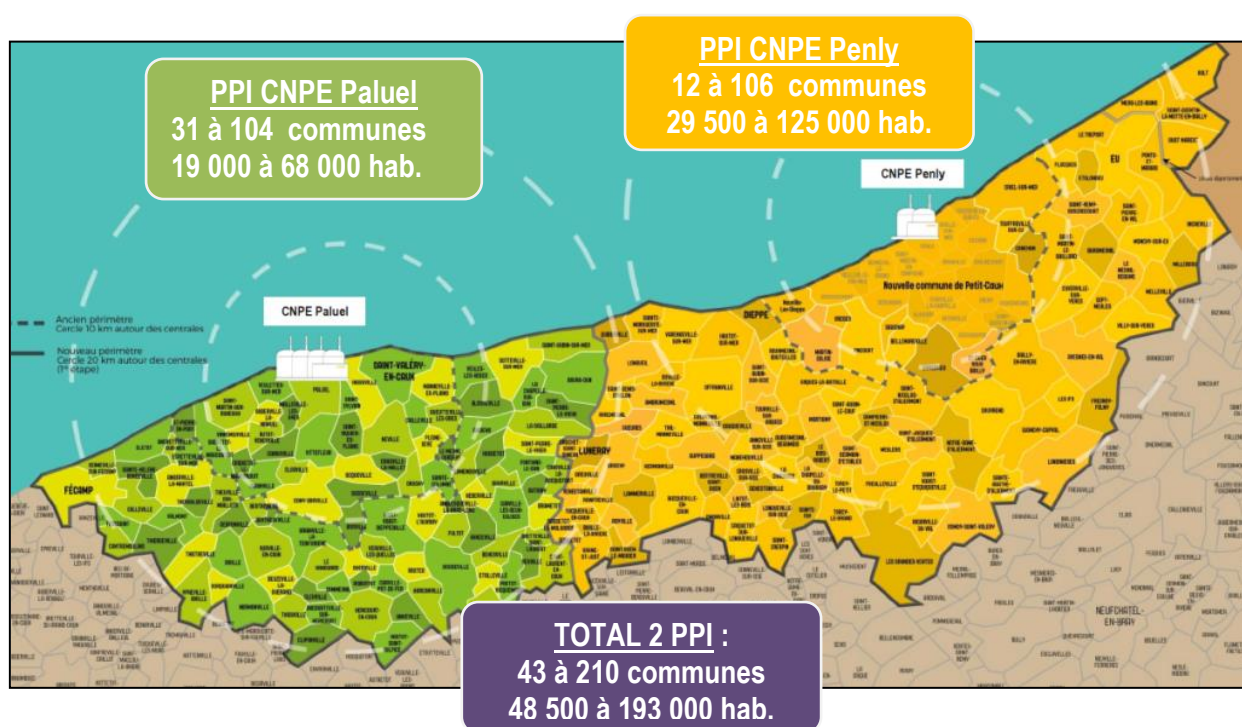
A noter que l'activité de la Clin 2020 risque d'être ralentie en raison des élections municipales et de la mise en conformité de la composition de la commission.

LES SUJETS PHARES 2020

Plans particuliers d'intervention (PPI)

Le nouveau périmètre des plans particuliers d'intervention des CNPE de Paluel et Penly, adoptés en 2019, va occasionner des modifications importantes sur la composition et l'activité de la Clin.

En effet, il reviendra au président du département courant 2020 de **fixer par arrêté la nouvelle composition de la commission**, notamment le nombre de représentants pour chacune des structures qui siégeront au sein de la Clin tout en veillant au respect des représentations minimales réglementaires au sein de chacun des collèges de membres.



Campagne complémentaire des comprimés d'iode



Cette campagne complémentaire vise à sensibiliser les particuliers et les responsables d'établissements recevant du public (ERP) à la nécessité de retirer leurs comprimés d'iode en pharmacie. Plus généralement, elles s'efforcent de développer une culture de la « radioprotection » chez les citoyens.

En 2019, une nouvelle campagne de distribution de comprimés d'iode, complémentaire à celle réalisée en 2016, a été organisée et pilotée par les services de l'État, suite à l'élargissement des rayons PPI de 10 à 20 km.



En 2019, la Clin s'est attachée à accompagner les services de l'État afin de **relayer cette campagne auprès du grand public**, via le site internet, les Clin Infos n°13 et 14 (distribués après la réception du courrier et du bon de retrait) et également par la tenue de 2 réunions publiques d'information. La Clin a également participé à plusieurs réunions organisées par EDF à l'attention des professionnels de santé, par les services de l'État à l'attention des nouveaux élus PPI ou encore à l'initiative des communes afin de répondre aux interrogations des administrés.

En 2020, la Clin continuera à assurer le **relais** de cette campagne grâce à ses vecteurs de communication et aux actions de sensibilisation des élèves de 5ème et habitants présents dans les périmètres (cf. A. VOLET COMMUNICATION).



alerte nucléaire
je sais quoi faire !

Vous entendez le signal d'alerte de la sirène, vous recevez une alerte sur votre téléphone

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

- 1 Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment
- 2 Je me tiens informé(e)
- 3 Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école
- 4 Je limite mes communications téléphoniques
- 5 Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction
- 6 Je me prépare à une éventuelle évacuation

www.distribution-iodo.com
0 800 95 00 20 **Sans appel gratuit**



A. VOLET COMMUNICATION

1. L'information du public

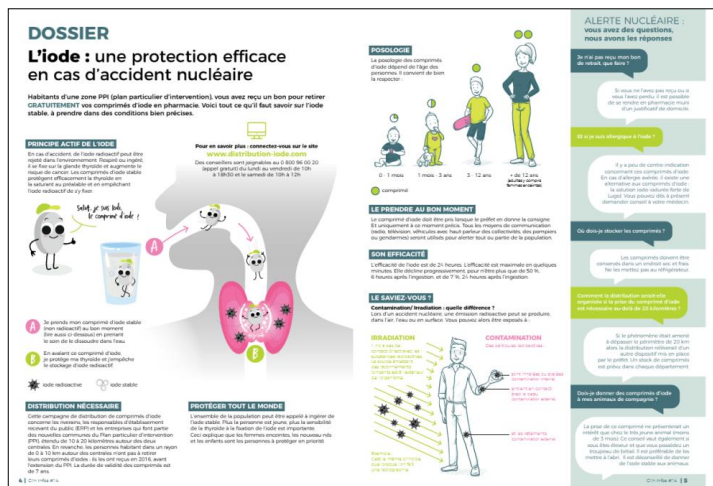
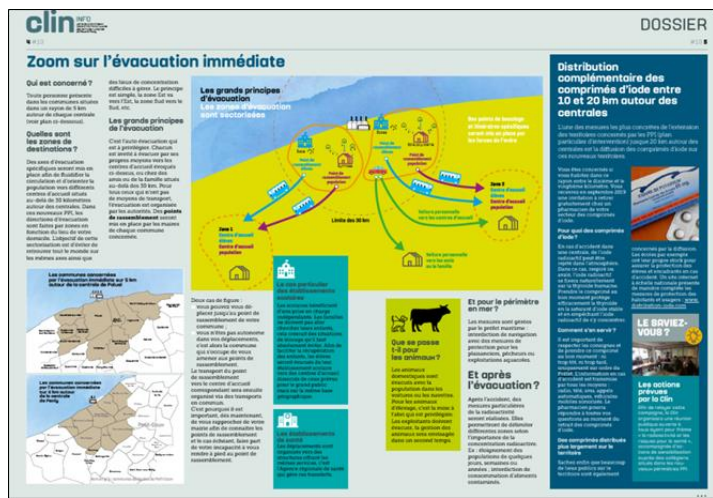
Lettres d'information de la Clin Paluel-Penly : Clin Infos

La mission d'information du public confiée à la Clin est principalement assurée par la lettre de la Clin appelé **le Clin Infos** distribué à la population présente au sein des périmètres PPI via un prestataire.

Il appartient à la **commission communication** de choisir les thèmes qui seront abordés dans les Clin Infos afin de répondre au mieux à l'information du public sur l'impact des activités nucléaires des CNPE de Paluel et de Penly sur l'environnement et la santé humaine. Cette dernière est ainsi en charge de la rédaction des divers articles du Clin Infos.

La Clin réalisera une nouvelle consultation en 2020 afin de choisir une agence de communication chargée de réaliser **deux lettres d'information**, tout en améliorant leur caractère communicant.

Les thèmes sont définis selon l'actualité. Ceux du Clin Infos n°15 ont été adoptés lors de la commission communication du 7 janvier 2020. Ce dernier sera axé sur l'accident nucléaire, les moyens d'alerte et les mesures de protection. La distribution de ce numéro est prévue au **printemps-été 2020**. Le numéro suivant est prévu en automne-hiver 2020.



A l'instar des dernières éditions, la commission réalisera un retour d'expérience, à travers la distribution d'un questionnaire de satisfaction aux participants, afin d'en dégager des axes de progrès dans un souci d'amélioration continue.

Par ailleurs, la Clin continuera en 2020, à réfléchir au **développement de nouveaux moyens de promouvoir ses réunions publiques** (spot publicitaires, matinale radio...) et également de les valoriser (vidéo en différé).





L'information du public sera également assurée par la **mise à jour du site internet dédié**. Ainsi, la population de la Seine-Maritime pourra consulter toutes les actualités (ex : suivi de la mise à jour des PPI...) et les activités de la Clin (compte-rendu en ligne...). La commission communication pourra proposer des améliorations quant à l'architecture et les thèmes abordés du site.

2. Intervention de la Clin auprès des élèves de 5ème

Au vu de la mission principale d'information en matière de sûreté nucléaire, et dans le contexte actuel de révision des Plans Particuliers d'Intervention (PPI), la Clin Paluel et Penly a souhaité développer une **opération de sensibilisation et d'information auprès des 23 collèges** localisés dans les nouveaux périmètres des PPI autour des deux centres nucléaires de production d'électricité (CNPE) de Paluel et Penly.

L'objectif de cette action est de sensibiliser les collégiens sur **les risques liés à la radioactivité, au nucléaire et de faire connaître plus largement notre commission**. La Clin interviendrait ponctuellement avec ses propres supports de communication, à la demande des principaux qui le souhaitent.

L'accord favorable de la nouvelle rectrice a été donné par courrier le 5 juillet 2019 tout en précisant que cette opération doit s'inscrire dans le cadre des actions pédagogiques proposées aux élèves de 5ème sur le thème « prévenir les risques, s'adapter au changement global » :

- sous-thème 1 : changement global et ses principaux effets géographiques régionaux
- sous-thème 2 : prévenir les risques industriels et technologiques.

A ce jour, 5 professeurs d'histoire-géographie ont sollicité la Clin pour intervenir dans les collèges suivants :

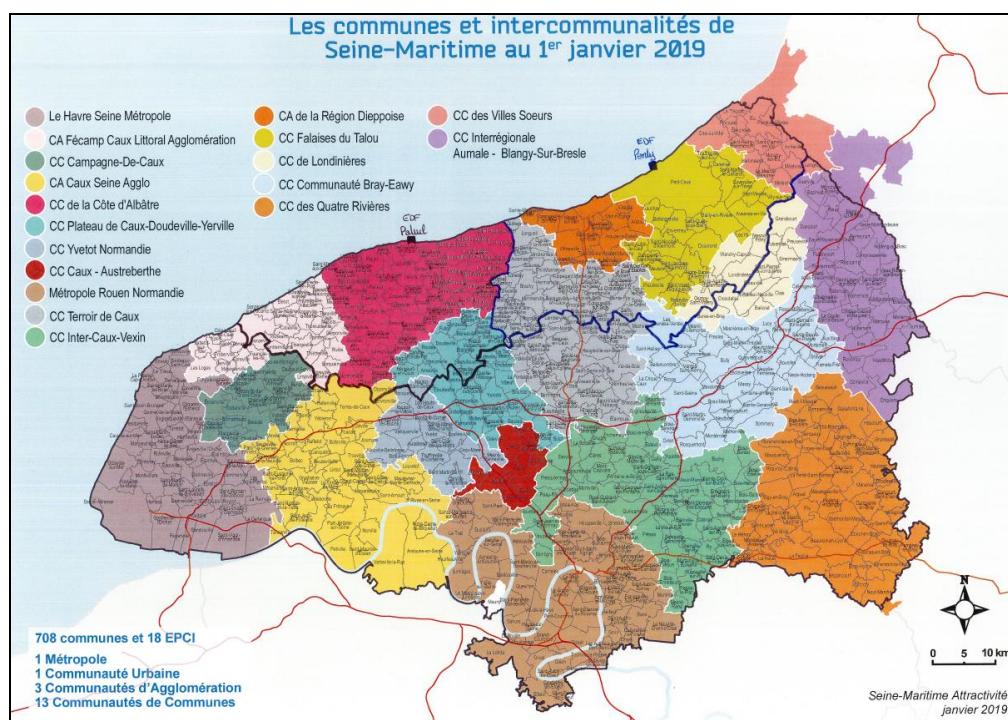
- collège Albert Camus à Dieppe,
- collège Claude Delvincourt à Dieppe (intervention programmée **le lundi 23 mars 2020** : 3 classes de 5^{ème} (environ 75 élèves),
- collège la Providence à Dieppe,
- collège Jean Malaurie à Longueville-sur-scie (intervention programmée **le jeudi 14 mai 2020** : 4 classes de 5^{ème} (environ 100 élèves),
- collège Paul Bert à Fécamp.

Outre les deux interventions déjà prévues en 2020, la Clin sollicitera une rencontre avec les trois autres professeurs intéressés afin de programmer une date et échanger sur le contenu de l'intervention.

3. Nouvelles actions et projets à développer

Réaliser des réunions par EPCI

Au sein de la Clin, les communes sont représentées par l'intermédiaire des EPCI dont elles sont membres. Il est proposé d'organiser des **réunions d'information par EPCI** afin de présenter la Clin, son activité et leur rôle en tant que membre de la commission, à savoir relayer l'information auprès de leurs communes. Cela représenterait **11 réunions** (6 sur le secteur de Penly, et 5 sur le secteur de Paluel).



Formation des nouveaux élus PPI



L'ANCCLI propose de mettre à disposition des Cli, un module de formation sur une journée, intitulé : « *mettre en place et maintenir opérationnel un plan communal de sauvegarde* ». Cet outil, développé par l'institut des risques majeurs (Irma), cible notamment les élus des nouvelles communes PPI et peut être ouvert à tous les membres de la Clin. L'ANCCLI a donné son accord pour **décliner localement cette formation au sein de la Clin Paluel-Penly**, après les élections municipales (mois de juin). Le SIRACEDPC sera associée à la préparation du contenu de cette formation pour une mise en œuvre.

Il est important de mettre également en avant l'apport de l'ANCCLI, acteur national, et la nécessité que la Clin participe collectivement à la vie de cette association.

Construire un village-forum sur le risque nucléaire

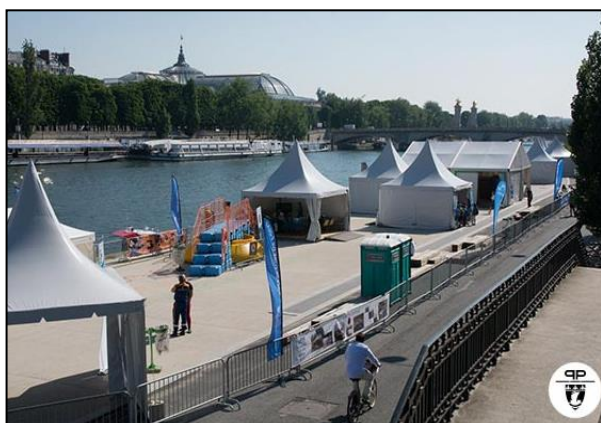


L'idée est de commencer à réfléchir à la **réalisation d'un évènement de plus grande ampleur**, alliant le grand public et le milieu scolaire, sous le même format que l'opération nommée PLOUF 75 qui est :

- une opération de sensibilisation sur le risque inondation organisé par la Préfecture de Police de Paris,
- a lieu chaque année sur une durée de 5 jours depuis 2013 (dernier en date : du 31 mai au 2 juin 2018),
- à destination **des scolaires** (du CM2 aux étudiants) et du **grand public**,
- prend la forme d'un village-forum où différents ateliers, animations, démonstration de sauvetage, conférence-débat sont organisés par des intervenants divers et variés.

Pour plus d'informations sur cet évènement :

- Site internet de l'évènement : <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Plouf75>
- Vidéo YouTube de l'édition 2017 : <https://youtu.be/AtdgHjNZUwc>



Il est donc proposé de **transposer cet évènement sur le risque nucléaire**, en imaginant plusieurs ateliers en lien avec la radioactivité et le nucléaire.

Il convient de noter que la réunion publique annuelle organisée par la Clin pourrait tout à fait s'insérer dans cette action.

La construction de cette action requiert de **nombreux partenaires** et une **mobilisation accrue**.

En 2020, il est proposé de commencer à s'assurer de sa **faisabilité** : se rapprocher des structures ayant déjà mis en place ce type d'évènement, estimer les moyens financiers et humains, les ateliers qui pourraient être mis en place. La Clin pourrait mettre en place **un groupe de travail dédié à ce sujet**.

Associer la Clin à des évènements locaux



La Clin étudiera la possibilité de s'intégrer à des évènements locaux tels que la fête de la science....



2. Suivi de l'activité des centrales

Cette mission de suivi de l'activité des centrales est basée sur la diffusion des informations collectées par les membres et le secrétariat de la Clin. Les modalités de diffusion de ces informations auprès des membres de la Clin ont été déterminées en 2011, le secrétariat de la Clin s'attachera en 2020 à les suivre.

Les événements significatifs pour la sûreté (ESS)

EDF doit déclarer à l'ASN tout événement survenu dans ses installations dès lors qu'il répond aux critères de déclaration définis dans le guide de l'ASN du 21 octobre 2005, applicable depuis le 1er janvier 2006. A noter que depuis le 1er avril 2019, la partie du guide ASN de 2005 relative aux modalités de déclaration des événements de transport est abrogée. Le guide reste applicable aux autres événements significatifs dans le domaine des installations nucléaires.

Les événements répondant à l'un des critères de déclaration du guide de l'ASN sont des :

- **événements significatifs pour la sûreté (ESS)**. Ce sont les événements pouvant conduire à des conséquences notables pour la sûreté d'une installation.
- et/ ou des **événements significatifs pour la radioprotection (ESR)** des travailleurs ou de la population.

Les déclarations survenant sur les CNPE de Paluel et Penly seront systématiquement transmises à l'ensemble des membres de la Clin par mail. Des points d'information réguliers sur les événements survenus sont réalisés lors des séances plénières. Ces derniers seront également mis en ligne sur le site internet de la Clin, et pourront faire l'objet d'un article dans les lettres d'information de la Clin.

Avancée des évaluations complémentaires de sûreté (ECS)

A la suite de la parution de l'avis de l'ASN le 3 janvier 2012 concernant les Évaluations Complémentaires de Sûreté (ECS), la Clin a souhaité approfondir ces questions de sûreté dans un contexte plus local. Se basant sur le rapport de l'ASN de décembre 2011, les membres ont, lors de la Commission Technique du 20 février 2012, développé une liste de questions, pour chacun des sites, selon les 5 thèmes issus des ECS (risques inondation, sismique, perte de source froide, d'alimentation électrique et gestion des situations accidentelles).

La commission s'attachera à suivre la **mise en œuvre de ces éléments de sûreté supplémentaires** en questionnant régulièrement les deux exploitants, notamment lors des séances plénières.

Arrêts de tranche

La Clin s'attachera, en 2020, à suivre le **déroulement des arrêts de tranche** prévus sur les deux sites :

CNPE PALUEL

- VP* de la tranche n°3
- ASR** de la tranche n°4

CNPE PENLY

- VP* de la tranche n°1

* VP : visite partielle / **ASR : arrêt pour simple rechargement

Analyses radiobiologiques

Pour l'exercice de ses missions, la Clin peut faire réaliser des expertises, des études épidémiologiques et faire procéder à toute mesure ou analyse environnementale ayant trait aux émissions ou aux rejets des installations des sites.

Depuis 2014, le laboratoire agro-vétérinaire départemental (LAVD) réalise **des analyses de radioactivité sur les produits alimentaires et sur des prélèvements environnementaux** pour le compte de la Clin Paluel-Penly. Ces analyses ont pour but de vérifier l'impact de l'activité nucléaire présente sur le territoire de la Seine-Maritime. Il s'agit d'un travail collaboratif avec le LAVD et la Clin Paluel-Penly. Un plan d'analyse a été mis en place dans lequel ont été établis notamment les matrices à étudier, les fréquences de prélèvement, les radioéléments à rechercher. Les prélèvements sont réalisés dans la zone d'influence de chaque centrale et hors zone d'influence. A ce jour, plus de 600 analyses ont été effectuées par le LAVD et les laboratoires externalisés.

Afin que la totalité du programme d'analyses puisse être réalisé durant l'année 2020, il conviendra de **poursuivre le partenariat** avec le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de Normandie pour les prélèvements de coquilles-Saint-Jacques et d'eau de mer, et de trouver un moyen d'indemniser les exploitant agricoles et les pêcheurs afin de les « fidéliser ». Dès que les modalités d'indemnisation auront été fixées, la Clin organisera des **rencontres** avec les exploitants agricoles et dans un second temps sollicitera le CRPMEM afin d'identifier des pêcheurs volontaires pour réaliser des prélèvements de poissons.

Par ailleurs, les résultats de ces analyses n'ont pas encore été diffusés au grand public. Une possible mise en ligne interactive sur le site internet de la Clin pour diffuser les résultats de ces analyses a débuté en 2017. Dès que l'ensemble des partenariats auront été relancés, la Clin s'attachera à finaliser un **plan de communication** adapté et compréhensible de tous, pour diffuser les résultats.

3. Développer l'expertise des membres de la commission

Commissions techniques et visites sur site

Les commissions techniques ont pour objet d'approfondir des thèmes ou des questions particulières. Organisée idéalement une fois par trimestre, **la Clin combine ces réunions, depuis 2018, avec des visites sur site**, afin d'allier théorie et pratique.

De plus, conformément à la réglementation, en cas d'événement de niveau supérieur ou égal à 1 sur l'échelle internationale de classement des événements nucléaires (échelle International Nuclear Event Scale : INES), dès la restauration des conditions normales de sécurité, **l'exploitant se doit d'organiser à l'attention des membres de la commission locale d'information, sur demande du Président de la Clin, une visite de l'installation** afin de leur présenter les circonstances de l'événement ainsi que les mesures prises pour y remédier et en limiter les effets (article 123 de la loi relative à la transition énergétique).

La Clin sollicite chaque année ses membres afin de connaître les thèmes souhaitant être abordés ou étudiés. La commission pourra alors solliciter les exploitants, l'ASN, l'ANCCLI ou experts qu'elle jugera pertinents.

30
JANV.

10 membres ont participé à la commission technique sur le thème de la **radioprotection**, peu abordée au sein de la commission. Après une **présentation** en salle qui a permis aux membres de poser leurs questions sur la réglementation existante en terme de radioprotection des travailleurs (définition, règles de radioprotection, risques d'exposition, moyens de prévention et de surveillance, suivi de la dosimétrie...), direction **le centre médical du site** afin de rencontrer les professionnels de santé au travail en charge notamment du suivi médical des salariés (une infirmière et un médecin).



Enfin, direction **le chantier école** où les membres ont pu notamment découvrir les matériels et combinaisons qui transitent en zone contrôlée.

- Afin d'accueillir les nouveaux membres dans les meilleures conditions, une commission technique sur la **sûreté nucléaire et le fonctionnement d'un CNPE** sera organisée sur le site de Paluel ou Penly, illustrée par une **visite classique des installations**, et ce, afin de leur permettre de découvrir le milieu du nucléaire, dans le but de développer une réelle culture du risque.

BON A SAVOIR

L'ANCCLI a développé un guide d'accueil pour les nouveaux membres des Cli qui devrait être transmis d'ici le mois de mars 2020. Ce guide sera accompagné d'une fiche de présentation à remplir pour chaque Cli afin d'apporter les spécificités locales de chaque territoire. La mise en forme graphique et les impressions sont prises en charge par l'ANCCLI.

**S'INFORMER
COMPRENDRE
PARTAGER
ÉCHANGER**

LES ACTIVITÉS LIÉES AUX
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES -
TOUS CONCERNÉS

Ma Cli

Il est proposé d'organiser une **commission technique suivie d'une visite en dehors des sites de Paluel et Penly** parmi les choix suivants :

- une visite abordant plus particulièrement **l'implication et l'organisation du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)** lorsqu'une alerte est reçue par les centrales. Le **CNPE de Paluel** possédant une **organisation spécifique** compte tenu de la « longue » distance de la première caserne de pompiers par rapport à la centrale (2 officiers détachés), une visite pourrait être organisée en ce sens afin d'aborder ces spécificités. Pour rappel, l'incendie est le premier risque dans une centrale nucléaire. Le contenu de cette visite sera construit avec les représentants du SDIS au sein de la commission.
- une visite du **chantier de l'« European Pressurized Reactor », ou réacteur pressurisé européen EPR au CNPE de Flamanville**. Après les premiers travaux de préparation du site en 2006, la construction de l'EPR a débuté en décembre 2007. La mise en service, initialement prévue en 2012 a été reportée notamment suite à la découverte d'une anomalie de la composition de l'acier dans certaines zones du couvercle et du fond de la cuve du réacteur. Cette visite permettrait de comprendre la technologie de ce nouveau réacteur, et d'organiser une **rencontre avec l'InterCli de la Manche** dans le cadre d'échanges de bonnes pratiques.
- une visite au **centre technique de crise (CTC) de l'IRSN** à Fontenay-aux-Roses afin d'illustrer et de comprendre le rôle de l'IRSN dans la **gestion d'un accident nucléaire**. Le CTC est le lieu névralgique de la gestion de crise de l'IRSN. Son rôle est de faire le diagnostic de la situation et le pronostic de son évolution, d'estimer les rejets potentiels ou avérés, d'estimer les conséquences potentielles ou avérées sur l'homme et l'environnement et de fournir des avis aux autorités de sûreté et aux pouvoirs publics.

Participation aux inspections de l'ASN

La Clin a récemment relancé la participation de ses membres en tant qu'observateurs aux inspections de l'ASN. A cet effet, deux membres de la Clin ont pu participer à une inspection sur le site de Paluel le 14 novembre 2019.

La Clin sollicitera l'ASN en 2020 afin que cette pratique très enrichissante pour les membres de la Clin soit à nouveau organisée.

Participation aux exercices nationaux

Un **exercice nucléaire d'ampleur nationale** est prévu sur le site de Penly les 23 et 24 septembre 2020, auquel la Clin participera en tant qu'observateur.



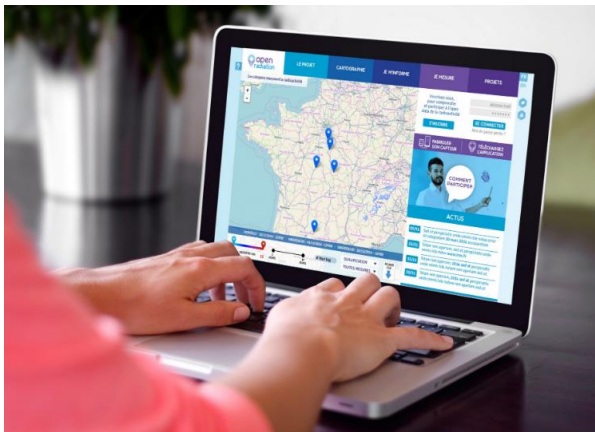
Il s'agit d'un exercice sur deux jours :

- une première journée visant notamment à former, entraîner et améliorer l'organisation et la coordination de la gestion des situations d'urgence, à dominante « sûreté nucléaire ».
- une seconde permettant de développer des points particuliers du risque nucléaire liés à la protection des populations, à dominante « sécurité civile ».

La Clin sera également associée à la **préparation de cet exercice** en participant notamment à la réunion de lancement prévue le 20 mars 2020. Les instances nationales (MARN, ASN, IRSN, EDF), l'exploitant et les services (SDIS, SAMU, gendarmerie...) seront également présents, afin de fixer les objectifs et les caractéristiques de l'exercice.

Projet Openradiation

Le projet OpenRadiation est une initiative collaborative de quatre organismes travaillant dans différents domaines : IFFO-RME, l'IRSN, PLANETE SCIENCES et SORBONNE UNIVERSITE. Il s'agit d'un **projet participatif à but non lucratif et pédagogique**.



Après l'accident de Fukushima, de nombreuses initiatives sont apparues pour permettre à chacun de réaliser ses propres mesures de radioactivité ambiante. C'est dans ce contexte qu'est né le projet OpenRadiation. Il permet de centraliser des **mesures de la radioactivité dans l'environnement réalisées par des citoyens**, tant en France que dans le monde entier et les rend visibles à tous au travers d'une cartographie dynamique. Il propose à ceux qui participent à la collecte de données des outils de travail collaboratif, comme la possibilité de commenter et d'échanger sur celles-ci.

Le site offre également la possibilité à des groupes (associations, classe de lycée, etc) d'avoir des espaces dédiés pour leur projets spécifiques relatifs à la mesure de la radioactivité dans l'environnement.

Il est proposé cette année de présenter le projet et d'étudier le cas échéant les modalités possibles de mise en œuvre au sein de la commission, à travers l'organisation d'une commission technique dédié à ce sujet.



II. BUDGET PREVISIONNEL D'ACTIVITE 2020

Au vu du programme prévisionnel d'activité 2020 présenté ci-dessus, il a été établi le budget prévisionnel suivant d'un montant de **188 000 €** :

BUDGET PREVISIONNEL 2020			
DEPENSES			RECETTES 2020
Postes Budgétaire	Budget 2019	Budget 2020	
I- Projets			Département 76 100 000
A- Volet communication	50 000	53 000	ASN 30 000
A.1 - Lettre de la Clin de Paluel & Penly	25 000	31 000	
A.2 - Bulletin simplifié en fonction des besoins de l'actualité	0	0	
A.3 - Site internet de la Clin de Paluel & Penly	0	0	
A.4 - Réunion publique d'information	15 000	17 000	
A.5 - Actions de sensibilisation	10 000	5 000	
B- Volet études et expertises	64 000	60 000	
B.1 - Études et expertises à caractère local	4 000	0	
B.2 - Études et expertises à caractère national	0	0	
B.3 - Analyses complémentaires radiologiques	60 000	60 000	
C - Colloques, visites et formation	2 000	2 000	
C.1 - Colloque	0	0	
C.2 - Visite de site	1 000	1 000	
C.3 - Formation des membres de la Cli	1 000	1 000	
TOTAL I	116 000	115 000	
II- Fonctionnement			
1 - Adhésion ANCCLI	1 000	1 000	
2 - Assemblées Générales et Bureaux	1 000	1 000	
3 - Déplacements	2 000	2 000	
4 - Nécessaire de bureau	1 000	0	
5 - Documentation Générale	0	0	
6 - Rédaction des CR	5 000	4 500	
7 - Frais divers (Affranchissements...)	4 000	6 500	
TOTAL II	14 000	15 000	
SOUS-TOTAL	130 000	130 000	130 000
III - Frais de personnel *			Département 76 58 000
1 - Technicien (90% équivalent temps plein)	30 000	30 000	
2 - Agent administratif (20% etp)	7 000	7 000	
3 - Technicien (50% etp)	12 000	12 000	
4 - Ingénieur (20% etp)	0	8 000	
TOTAL III	49 000	57 000	
IV - Frais de déplacement DE*			
Déplacements du secrétariat de la Clin aux réunions	1 000	1 000	
TOTAL IV	1 000	1 000	
SOUS-TOTAL	50 000	58 000	58 000
TOTAL GENERAL	180 000	188 000	188 000

* Le secrétariat et l'animation de la Clin sont assurés par le personnel du Département. Les frais afférents (salaires, frais de déplacement et formation) sont pris en charge directement par le budget général du Département. Le temps alloué à la mission de la Clin a ainsi été estimé pour l'année 2020.

Ce projet de budget prend en compte le **coût réel 2019 de deux lettres d'information** (conception, impression et distribution dans les rayons PPI), le développement de **nouveaux vecteurs de communication** pour les réunions publiques (spots publicitaires, captation vidéo...) et également l'augmentation du nombre d'envois postaux (notification du nouvel arrêté de composition, invitation aux réunions de la Clin, envoi des lettres d'information, affiches...).

Pour ces raisons, **la Clin sollicite une subvention de l'ASN s'élevant à 30 000 €**, égale à celle accordée en 2019, sous réserve de l'accord de l'ASN.

A noter que depuis le 1er janvier 2014, les frais de déplacement des membres de la Clin sont remboursés selon certaines conditions.

Ce projet de budget est soumis, conformément à l'article R125-68 du code de l'environnement, à l'approbation de la commission réunie en séance plénière et voté par l'Assemblée Départementale.

